



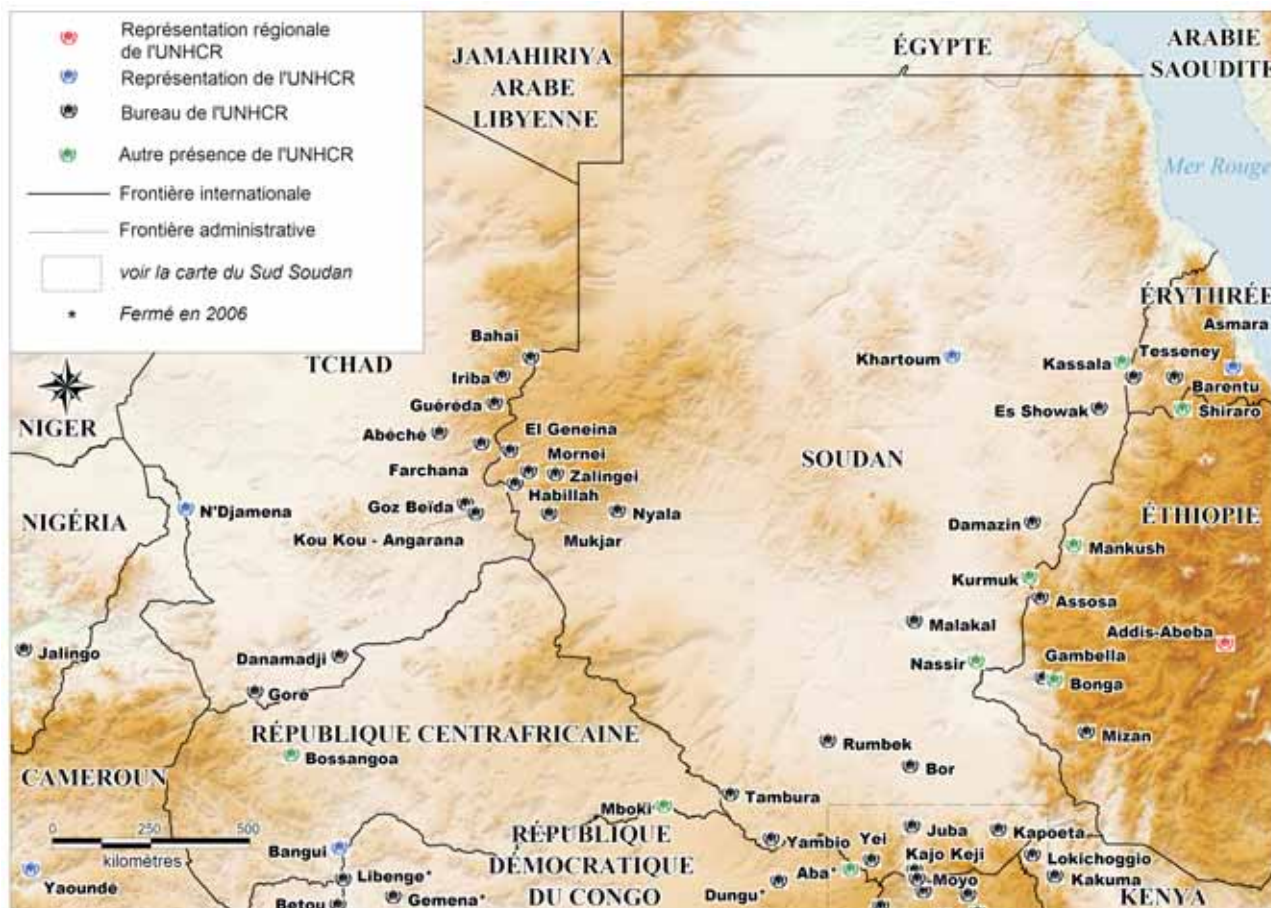
Situation au Tchad et au Soudan

Faits marquants

- Plus de 26 000 réfugiés et de 4 000 déplacés internes sont parvenus à regagner leurs localités d'origine au Sud-Soudan avec l'assistance de l'UNHCR.
- Près de 45 000 réfugiés, érythréens pour la plupart, ont été sensibilisés à la prévention du VIH et du SIDA, de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que des mutilations génitales féminines ; ils ont également bénéficié d'activités éducatives sur ces questions, assurées par leurs pairs.
- Deux camps de réfugiés (Um Shalaya et Mukjar) ont été ouverts au Darfour occidental. Plus de 3 000 réfugiés tchadiens, vivant à proximité de la frontière soudano-tchadienne, y ont été transférés.
- Les réfugiés ont été recensés dans 13 des 15 camps implantés au sud et à l'est du Tchad, ce qui a renforcé la capacité de protection et d'assistance de l'UNHCR.

Soudan

Tchad



Environnement opérationnel

Les rapports entre le Soudan et l'Érythrée se sont améliorés en avril 2006, avec le rétablissement des relations diplomatiques et la réouverture de la frontière. Le retrait des forces de l'ex-Armée du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM/A) d'Hamesh Koreb au Soudan oriental et leur redéploiement au Sud-Soudan en août 2006, ainsi que la conclusion d'un accord de paix entre le Gouvernement soudanais et le Front Est (coalition des mouvements rebelles opérant au Soudan oriental) en octobre de la même année, ont donné bon espoir de voir la région se stabiliser. Au Soudan oriental, les déplacements des organisations humanitaires ont été soumis à certaines restrictions, qui ont entravé l'accès de l'UNHCR et de ses partenaires aux camps de réfugiés de l'État de Kassala.

Bien que l'application de l'Accord global de paix conclu en 2005 ait souffert de certains retards, les choses se présentaient plutôt bien. La mise en œuvre intégrale de l'accord a été contrariée par d'importantes difficultés politiques, économiques et sociales. Il y a encore beaucoup à faire pour effacer les séquelles de vingt années de guerre.

En dépit de la conclusion d'un Accord de paix pour le Darfour en mai 2006, la situation sécuritaire s'est aggravée au Darfour-Ouest, théâtre d'affrontements armés entre les groupes signataires de l'accord et ceux qui ne l'avaient pas signé. Les attaques accompagnées de grandes violences se sont multipliées, entraînant des déplacements de population supplémentaires. Le personnel humanitaire a été pris pour cible : six humanitaires, si ce n'est plus, et

plusieurs soldats de la paix de l'Union africaine (UA) ont été tués en 2006. Par sa Résolution 1706, adoptée en août 2006, le Conseil de sécurité a appelé au déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies, forte de plus de 20 000 hommes. Par la suite, la communauté internationale a approuvé la constitution d'une force de paix hybride UA/ONU.

Les opérations du Haut Commissariat au Tchad oriental ont été entravées par l'insécurité. En avril, le Gouvernement a déjoué une tentative de coup d'état dans la capitale, N'Djamena. En novembre, après un assaut de forces rebelles sur Abéché, le Gouvernement a décrété l'état d'urgence pour une période de six mois. Ces événements ont restreint l'espace humanitaire et aggravé l'insécurité. Les déplacements internes de population se sont poursuivis au même rythme et à la fin de l'année 2006, il y avait plus de 112 000 déplacés internes au Tchad.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs poursuivis par l'UNHCR au Tchad et au Soudan en 2006 étaient les suivants : protéger les réfugiés, les déplacés internes, les réfugiés rapatriés et les déplacés de retour, ainsi que les autres personnes relevant de sa compétence ; rechercher des solutions durables, y compris par le biais de la réinstallation ; promouvoir l'autosuffisance des Érythréens réfugiés au Soudan oriental.

Le Haut Commissariat a mis au point une stratégie destinée à remédier à la situation des Érythréens qui sont réfugiés depuis fort longtemps au Soudan oriental et qui vivent pour la plupart dans des camps, moyennant la mise en place de solutions durables dans un délai raisonnable. Le plan visait également à perfectionner le programme général en faveur des populations réfugiées au Soudan en améliorant la qualité de l'asile et assurant l'accès des réfugiés, logés dans les camps ou en milieu urbain, à différents services et à des activités rémunératrices. Un programme pluriannuel de réinstallation destiné aux réfugiés de longue date hébergés dans des camps occupe une place essentielle dans cette stratégie.

En outre, la stratégie s'accorde avec les efforts de relèvement et de développement durable au Soudan oriental et avec la nécessité d'appuyer l'application de l'Accord de paix pour le Soudan oriental, conclu en 2006 à Asmara. À cet égard, la stratégie renforce et complète le programme d'options viables pour la sécurité des moyens de subsistance au Soudan oriental (SOLSES). Ce programme s'adresse aux réfugiés, aux déplacés internes et aux membres des communautés qui les accueillent, tout aussi pauvres et privés de ressources. L'objectif est de faire de ces individus, non pas des bénéficiaires passifs des acteurs humanitaires, mais des membres productifs de la société, en les aidant à contribuer au redressement et au développement du Soudan oriental.

En 2005, les opérations de rapatriement librement consenti des réfugiés originaires du Sud-Soudan avaient été géographiquement centrées sur l'Équatoria central et occidental ; en 2006, le Haut Commissariat a élargi son rayon d'action aux États de l'Équatoria oriental, de Jonglei et du Haut-Nil. Conformément aux objectifs assignés à l'opération au Soudan pour l'année 2006, notamment la mise en place de solutions durables par le rapatriement librement consenti et la réintégration, les efforts de l'UNHCR au Sud-Soudan et dans l'État du Nil Bleu ont été axés sur l'aide au rapatriement à partir de sept pays limitrophes. Les rapatriements par avion et par route se sont poursuivis pendant la plus grande partie des saisons sèches (janvier-mai et novembre-décembre) en 2006, avec quelques interruptions dues à l'insécurité.

Les activités de suivi des rapatriés, les évaluations dans les villages et les campagnes d'information massives relatives au rapatriement librement consenti des réfugiés originaires du Sud-Soudan se sont également poursuivies en 2006. Environ 270 évaluations ont été réalisées dans des villages et les informations obtenues sur les secteurs de l'eau, de la santé et de l'éducation ont guidé les interventions de réintégration de l'UNHCR. Les résultats de ces évaluations ont été communiqués aux pays d'asile et utilisés dans les campagnes d'information, de sorte que les réfugiés puissent prendre une décision en connaissance de cause quant à leur éventuel rapatriement.

L'UNHCR a exécuté une bonne centaine de projets de protection et de réintégration axés sur les communautés dans les régions de destination des rapatriés. L'aide à la

réintégration visait à créer des conditions propices aux rapatriements dans des secteurs où ces conditions étaient insuffisamment remplies, ou inexistantes. Le Haut Commissariat a assuré une alimentation en eau potable, amélioré les services éducatifs et les soins de santé primaires, rénové les infrastructures, procuré des équipements et assuré des formations dans certaines communautés.

Au Darfour, l'UNHCR a aménagé les camps d'Um Shalaya et de Mukjar pour accueillir les réfugiés tchadiens, étoffé ses effectifs de protection sur le terrain et assuré une surveillance régulière dans des zones frontalières, ainsi que dans des zones rurales. Il a également ouvert 34 centres pour femmes et 12 maisons de jeunes: quelque 2 000 femmes et 4 500 jeunes gens ont participé chaque mois à diverses activités organisées dans ces structures.

Pour préserver le caractère civil et humanitaire des camps au Tchad oriental, l'Organisation a déployé trois officiers de liaison chargés de la sécurité des réfugiés. Ceux-ci ont aidé le Gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités par l'intermédiaire de la Brigade pour la sécurité des réfugiés. L'objectif était d'aider les autorités à appliquer des mesures dans des délais stricts, tout en maintenant l'ordre avec efficacité.

Contraintes

La principale contrainte, en ce qui concerne les opérations de l'UNHCR dans la sous-région, est venue de l'insécurité. La situation dans de nombreux secteurs du Sud-Soudan était imprévisible, principalement en raison des affrontements entre tribus, des vols de bétail et des attaques des milices et d'autres groupes armés contre les civils. Les rapatriements ont également été contrariés par la présence de mines dans plusieurs zones. La longue saison des pluies, qui interrompt les activités de rapatriement pendant une bonne partie de l'année, n'a pas facilité les opérations. Ces problèmes ont été aggravés par le mauvais état des infrastructures (routes et ponts impraticables) et par une météorologie défavorable, qui a gêné les déplacements aériens. Les rapatriements ont également été contrariés par des flambées épidémiques. Si l'expérience montre qu'il est possible d'enrayer des flambées de choléra et de méningite, l'UNHCR ne disposait pas d'un nombre suffisant de vaccins et de structures médicales pour faire face à des flambées récurrentes.

Au Darfour, l'Organisation a eu les plus grandes difficultés à poursuivre efficacement ses opérations humanitaires, en raison des problèmes de sécurité. L'absence de nouveaux engagements en faveur du processus de paix et la présence de milices armées au Darfour-Ouest ont continué de préoccuper vivement l'UNHCR. Si la sécurité ne s'améliore pas, l'accès aux zones d'installation et aux régions rurales sera entravé par les bandits et les factions armées qui opèrent sur les routes. En conséquence, l'accès aux zones rurales et aux bureaux extérieurs ne pourra être assuré que par hélicoptère.



En novembre 2006, l'UNHCR a commencé à transférer quelque 1 500 réfugiés soudanais qui avaient fui, un mois plus tôt, une violente attaque sur le Darfour occidental, pour les installer loin de la frontière dans un camp à Kounoungo, près de Guéréda.

Au Tchad aussi, l'insécurité était toujours le principal obstacle à la bonne exécution des opérations, notamment en faveur des déplacés internes, auprès desquels l'UNHCR avait de grandes difficultés à se rendre. L'insécurité qui sévissait au Tchad oriental a imposé, en avril et en novembre 2006, l'évacuation d'une bonne partie du personnel de l'UNHCR dans d'autres régions.

Opérations

Les opérations menées au **Soudan** et au **Tchad** sont détaillées dans des chapitres distincts.

Informations financières

En raison de la dégradation des conditions de sécurité, le budget pour le Darfour a été révisé à la baisse et ramené de

33 à 18,5 millions de dollars E.-U. Si le programme pour le Darfour a été financé à 100 pour cent, en définitive, les opérations de l'UNHCR au Sud-Soudan ont souffert d'un grave manque de fonds à la mi-septembre.

Les allocations financières pour l'aide aux Érythréens réfugiés au Soudan oriental diminuent depuis 2004. Cette réduction est en partie à l'origine des problèmes – dégradation des infrastructures, baisse de qualité des services dispensés aux réfugiés, entre autres – qui se sont accumulés dans les camps en 2006.

Le programme supplémentaire pour le Tchad oriental a été intégré dans le programme annuel de 2006, qui s'adressait au Soudanais réfugiés au Tchad oriental, aux réfugiés urbains résidant à N'Djamena et aux Centrafricains réfugiés au Tchad méridional. Les déplacés internes ont été assistés au titre d'un programme supplémentaire distinct, institué à la mi-2006.